

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 19.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Baileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser à : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



STOCKS DE BLÉ DANS LE MONDE : Voici les chiffres comparatifs, au 1^{er} juillet de ces dernières années, en milliers de boisseaux :

1926.....	139.710
1928.....	244.510
1930.....	378.900

Ce n'est donc pas le droit de donner qui nous protège actuellement, mais l'interdiction faite aux meuniers d'employer plus de 10 % de blés exotiques dans leur mélange.

NANTES : Rappelons que notre Exposition internationale d'Aviculture, se tiendra du 3 au 7 avril, pendant la Foire de Nantes et revêtira une importance exceptionnelle. Se faire inscrire à M. Robin, commissaire, 42, rue du Marché.

NOUVELLES MONNAIES : Le Journal Officiel publie un décret fixant les caractéristiques des nouvelles pièces d'Etat de 2 francs, 1 franc, et 0 fr. 50 en aluminium, de dimension des jetons actuels et qui remplaceront ceux-ci.

LE DORYPHORE s'est beaucoup étendu cette année, particulièrement dans les régions du Centre-Ouest. Les moyens efficaces, pour enrayer ce fléau atteignent actuellement jusqu'au quart du prix de la récolte.

EN ITALIE : Un décret du Ministre de l'Agriculture oblige tout détenteur d'au moins deux chevaux ou deux bêtes à cornes, à construire dans un délai de trois ans, une fosse à fumier à parois étanches.

LES SOVIETS ont acheté aux Allemands 20.000 porcs reproducteurs, payant comptant le 1/5^e de la valeur, le gouvernement du Reich, garantissant le reste.

Concours Général Agricole de Paris en 1931

Le Concours Général Agricole de Paris se tiendra en 1931 au Parc des Expositions de la Ville de Paris (Porte de Versailles) du lundi 16 au dimanche 22 mars inclus.

A ce Concours seront admis les animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine, porcine et caprine, les animaux gras des espèces bovine, ovine et porcine, les chiens de berger, les produits de l'élevage, les produits agricoles et horticoles, les vins, cidres, poirés et eaux-de-vie. Des épreuves pratiques de contrôle laitier et beurrier y seront organisées.

Les demandes d'admission à ce Concours, établies sur des formules fournies par l'Administration, devront être adressées au Ministère de l'Agriculture (Direction de l'Agriculture) avant le 25 janvier 1931 pour les animaux et produits, et à la Préfecture, avant le 15 janvier 1931 pour les vins, cidres, poirés et eaux-de-vie.



— Comment, ces épreuves ?... mais je vous les ai données il y a 8 jours.
— Mais non, l'année dernière.
— Possible... mais sachez-le, comme le temps passe vite !

Congrès des Coopératives Agricoles

L'Union Nationale des Coopératives agricoles de production, de vente et de transformation a tenu aujourd'hui 17 décembre, sous la présidence de M. Ravel, président de la Confédération générale des caves coopératives, un important congrès pour l'étude du statut fiscal des coopératives, à la Salle de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain, Paris.

Plus de 400 délégués étaient présents, représentant 2.000 organisations coopératives. De nombreux parlementaires assistaient à la réunion.

Après une allocution du Président rappelant le but de la réunion, M. Jean Achard, secrétaire général, fit un exposé complet de la question.

Il montra toutes les raisons d'ordre juridique, d'ordre social et d'ordre économique qui militent en faveur d'un statut équitable de la coopération.

Pour la classe paysanne, l'organisation coopérative constitue une nécessité immédiate et absolue. L'économie générale elle-même du pays, dans la mesure où elle est conditionnée par l'économie agricole est dominée actuellement par les problèmes d'organisation rurale.

Après des interventions de MM. Roche Agassol, au nom de la Confédération générale des caves coopératives ; de Crazannes, au nom de l'Association centrale des laiteries coopératives des Charentes et du Poitou ; du Fou, au nom de l'Union Nationale des coopératives de transformation de vente de blé ; Crocier, au nom des distilleries coopératives de betteraves, une discussion approfondie du projet de loi concernant le statut fiscal des coopératives, à laquelle prirent part notamment MM. Margaine, Casanova, Beaudoin-Bugnet, Marcel Donon, Barthe, Crocier, Achard, de Marnier, Robineau, le Congrès vota une résolution demandant l'exonération fiscale dans les cadres prévus par la loi du 5 août 1920 et par le projet de loi déposé par le précédent gouvernement pour toutes les coopératives fonctionnant sur les principes suivants :

Utilisation des seuls produits fournis par les exploitations des adhérents ;
Gestion et administration gratuites ;
Impossibilité de distribuer des dividendes ;
Répartition exclusive des excédents de fin d'année au prorata des produits apportés par chaque coopérateur ;
Constitution de réserves uniquement pour l'amortissement des emprunts et le renouvellement du matériel.

Et cela sous la seule condition que les produits étrangers incorporés dans les produits obtenus et vendus par la coopérative ne constituent qu'un accessoire de la valeur de ce produit. A l'issue de la réunion, une délégation composée des parlementaires et de délégués des coopératives a été chargée de remettre les vœux du congrès au Gouvernement.

VŒUX

Le Congrès des Coopératives agricoles de production, de vente et de transformation, tenu le mercredi 17 décembre 1930, salle de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain, à Paris, sous la présidence de M. Ravel, président de la Confédération générale des caves coopératives,

Considérant la situation tragique faite aux coopératives agricoles de production, de vente et de transformation, par les menaces de l'administration fiscale et les derniers arrêtés du Conseil d'Etat, rendus en contradiction formelle avec la volonté maintes fois affirmée du Parlement à l'égard des coopératives agricoles,

Considérant que la prolongation de cet état de fait arrête complètement le développement du mouvement coopératif et menace dans leur existence même un très grand nombre d'organisations ayant rendu de

puis 20 ans les plus grands services à la cause paysanne,

Considérant l'importance du point de vue économique et social du mouvement coopératif agricole seul susceptible d'assurer le juste prix de leurs produits aux agriculteurs, la lutte contre la vie chère, la lutte contre la spéculation et l'émancipation économique des paysans,

Demande au Parlement de voter d'urgence un statut fiscal des coopératives agricoles de production, de logement, de vente et de transformation, comportant l'exonération de tous les impôts commerciaux et taxes assimilées, et de celui sur la propriété bâtie pour toutes les coopératives agricoles de production, de vente, de transformation et de conservation, et leurs Unions, satisfaisant aux obligations de la loi du 5 août 1920 et de la loi du 12 juillet 1923, à savoir :

a) gestion gratuite par un conseil d'administration nommé par l'assemblée générale des associés ;

b) répartition en fin d'exercice des excédents de recettes de la coopérative entre tous les adhérents proportionnellement non au nombre de leurs parts sociales, mais aux opérations faites pour leur compte par la coopérative ;

c) absence de dividendes, les agriculteurs adhérents ne pouvant souscrire de capital, mais seulement verser des parts nominatives dont l'intérêt ne dépassera pas le maximum fixé par la législation du crédit agricole ;

d) transmission des parts des adhérents après agrément de la société et par voie de cession ;

e) en cas de remboursement, le montant des parts sociales ne peut dépasser leur taux initial et aucun adhérent n'est en droit de prétendre à une part quelconque de l'actif net de la société ;

f) limitation des réserves sociales aux sommes nécessaires au remboursement des capitaux empruntés à tous amortissements aux fonds de roulement et aux perfectionnements de l'outillage ;

g) en cas de dissolution, dévolution de l'excédent d'actif à des œuvres d'intérêt général agricole ;

A la condition que les produits étrangers incorporés dans le produit obtenu et vendu par la Coopérative ne constituent qu'un simple accessoire indispensable de la valeur du produit.

Le Congrès demande que les exemptions accordées aient un caractère déclaratif.

Le Congrès fait confiance au Bureau de l'Union et aux groupes agricoles du Parlement pour obtenir le vote immédiat d'un statut fiscal conforme aux principes énoncés ci-dessus.

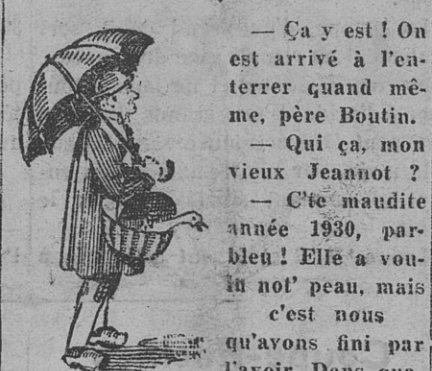
Graines Potagères

Afin de faire bénéficier nos adhérents de prix spéciaux dans leurs achats de GRAINES POTAGERES, nous mettons à l'essai la vente de SACHETS COLORIÉS contenant les différentes graines potagères les plus en usage.

Ces graines proviennent des cultures d'une vieille maison réputée avec laquelle le Syndicat est en relations d'affaires depuis de longues années.

Le prix de vente de CHAQUE SACHET EST DE 0 fr. 60, PRIS A NOS BUREAUX ; les adhérents qui désireraient les recevoir par la poste auront à payer lequel leur sera facturé.

Un Brin de Causette...



— Ça y est ! On est arrivé à l'enterrer quand même, père Boutin.

— Qui ça, mon vieux Jeannot ?

— C'est maudite année 1930, parbleu ! Elle a voulu tout peaufiner, mais c'est nous qu'avons fini par l'avoir. Dans quatre jours on en parlera pu... on la rangera dans l'armoire aux mauvais souvenirs.

— Ah, vous avez ben raison, père Jeannot. C'en a été une triste année pour nous ; peu de froment, mauvaises patates, pas de pommes, pas de pinard, pas de...

— C'est point seulement ça, père Boutin, mais les prix des marchandises, ces prix de misères qui permettent même point de joindre les deux bouts, après avoir travaillé comme des forçats !

— Pour nos vignes, on aura tout va c't'année : mildiou, oidium, cochylis, eudémis, toute cette vermine possible et imaginable qu'a été inventée pour em...bêter les vignerons.

— Heureux encore qu'on ait point de doryphore dans les patates ; c'aurait été le comble !

— 1930, mon cher Jeannot, ça a été une année d'inondations, de deuils et de catastrophes.

— Pour sûr, père Boutin. Tenez, vous vous rappelez les inondations du midi de la France, y a eu des centaines de morts et des terrains dévastés. Après, inondations dans l'Est, le Centre et pis partout. Sur les côtes bretonnes, quelques centaines de marins péris en mer, qui laissent des veuves et des pauvres orphelins. On aura eu des tempêtes, des cyclones, comme ce dernier qui vient de ravager la côte d'Algérie ?

— Et les catastrophes des mines, dans la Sarre et en Allemagne ?

— Oui, à Alsodorf et à Maybach, y a eu pu de 300 tués, ensevelis au fond. Les pauvres malheureux !

— Et tout les chutes d'avions, père Jeannot ! ce dirigeable anglais, tombé en flamme près de Beauvais.

— J'crois ben qu'on a joué de la malchance, que pu ça va, moins ça se stabilise ces trucs là (c'est comme les ministères, y sont tombés 14 fois depuis que Doumergue est à l'Elysée !) Mais tenez, père Boutin, pour compléter le tableau des catastrophes, vous oubliez les débâtements de la colline de Fourvières, à Lyon, où y a eu pu de 50 morts ; les accidents de chemins de fer (16 morts à celui de Périgueux) le train dans la Loire, à Oudon, sans parler de tout ceusses dont je m'souviens pu et les nombreux égarés aux passages à niveaux.

— Sans compter les accidents d'autos, les noyades et parties de pêches en bateaux. Rien que dans not' région, qu'est-ce qu'y a eu à la belle saison — si on peut appeler ça une belle saison ?

— La situation à l'étranger, père Boutin, n'a point été meilleure. Y a eu deux tremblements de terre en Italie et au Japon, faisant des centaines de victimes ; chômage en Angleterre, en Allemagne ; misère noire en Russie, où, qu'on réquisitionne de force le blé et le bétail aux paysans ; désordres en Espagne ; guerres et révolutions au Brésil et au Mexique ; guerres en Chine, où y a eu 1.600 tués ; enlèvement du général russe Koutiepoï, fusillades ; déficit de 160.000 Casques d'Acier à Coblenze.

— Tout ça, c'est ben triste, père Jeannot ; mais le pus embêtant de l'histoire, c'est d'avoir abandonné la Rhénanie et nos garanties sur le Rhin !

— Vous avez raison, père Boutin. Espérons qu'on verra pas de pires malheurs en 1931 et pour que la nouvelle année soye bonne, allons l'arroser tout suite avec une bonne bouteille — du 1929 — pas de 1930, ça nous porterait la guigne !

MAITRE JEANNOT.

Culture de Haricots en 1930

Le Comice agricole de Rocheservière a procédé cette année à des essais sur la culture des haricots. Il se proposait d'expérimenter l'effet des engrais chimiques et particulièrement de la potasse sur cette culture.

La maison Kuhlmann, toujours très soucieuse de favoriser les progrès agricoles, a bien voulu donner 3 sacs d'engrais complets contenant 5 kilos d'azote, 8 kilos d'acide phosphorique et 10 kilos de potasse, et 3 sacs d'engrais sans potasse contenant 5 kilos d'azote et 8 kilos d'acide phosphorique.

Les expériences ont été confiées à MM. Jaunet, à la Favière, en Saint-Philbert-de-Bouaine ; Jaunet, à la Jarrie, en Rocheservière, et Valin, à l'Herbergement.

Chaque parcelle expérimentée contenait 20 ares. Tous les terrains avaient été uniformément fumés au fumier de ferme.

La 1^{re} parcelle reçut en plus 1 sac d'engrais complet ; la 2^e parcelle reçut en plus 1 sac d'engrais sans potasse ; la 3^e terrain ne reçut aucun engrais complémentaire.

Dans tout le cours de la végétation les deux premières parcelles ont toujours montré une vigueur de beaucoup supérieure à celle de la troisième.

Les rendements à l'hectare ont été les suivants :

	Engrais sans potasse	Engrais complets
M. Jaunet...	4.000 k. 3.000 k. 2.200 k.	
M. Jaunet...	4.200 3.500 2.600	
M. Valin...	4.200 4.100 3.700	
Moyenne.....	4.130 3.530 2.830	

Ce qui donne une augmentation de récolte du fait de l'emploi d'engrais complet de 1300 kilos en moyenne. Cette démonstration est vraiment concluante. Cinq sacs d'engrais complet valant 350 francs ont donné un supplément de 1300 kilos de haricots qui, au prix de 250 fr. %, représente 3.250 francs.

La concordance des résultats prouve le soin avec lequel les expériences ont été conduites et l'exactitude avec laquelle ont été contrôlés les rendements.

Le Comice agricole avait choisi pour ses champs de démonstration la culture des haricots, parce qu'elle lui avait semblé l'une des plus rémunératrices en ce moment.

Dans les trois cas envisagés les

rendements à l'hectare ont atteint 10.000 francs.

De plus le commerce des haricots livrés demi-secs en gousse a pris depuis quelque temps un grand développement et permet d'escompter certaines années des débouchés très fructueux. Enfin les haricots sont des plantes améliorantes.

Leur culture s'acclime assure la propriété des terres. Ces légumineuses, loin d'épuiser le sol, lui apportent un appoint très appréciable d'azote. Aussi les terres libres de haricots conviennent-elles au mieux pour les cultures du blé. Cette année, bien des champs n'ont pu être ensemencés, par suite de nombreuses terres se trouvant disponibles au printemps. Beaucoup trouveront dans la culture des haricots de quoi compenser, et peut-être bien au-delà, les rendements en blé qui leur feront défaut.

Alfred LEFEUVRE.

LES REVENDECTIONS DES MARAÎCHERS

Paris, 20 décembre. — La Fédération nationale des Maraîchers de France a tenu avec la participation des syndicats adhérent à la Fédération, son congrès. L'ordre du jour réclame des Pouvoirs publics :

1^o La suppression de l'impôt sur le transport des marchandises ;

2^o L'extension à tous les produits agricoles de la loi du cadenas ;

3^o L'institution d'un droit de douane, de 25 francs aux 100 kilos, pour tous les produits maraîchers, qui ne bénéficient d'aucune protection douanière et notamment pour les produits suivants : Ail, oignon, artichaut, carotte, céleri, salade, chou, échalote, navet ;

4^o Une majoration des tarifs douaniers actuels de 50 % pour les légumes frais et 100 % pour les légumes secs, les raisins secs et les fruits de table pour la France et les colonies ;

5^o L'exemption du droit de timbre sur les bordereaux de vente et la suppression du chiffre d'affaires sur les produits périssables ;

6^o La fin de l'injustice criante qui, dans les adjudications des fumiers d'armée, autorise le commerçant à n'acquiescer qu'un droit fixe de 22 fr. 50 et contraint le cultivateur ou la Coopérative agricole à payer un droit proportionnel de 6.00 %.



Produisez des Lapins précoces

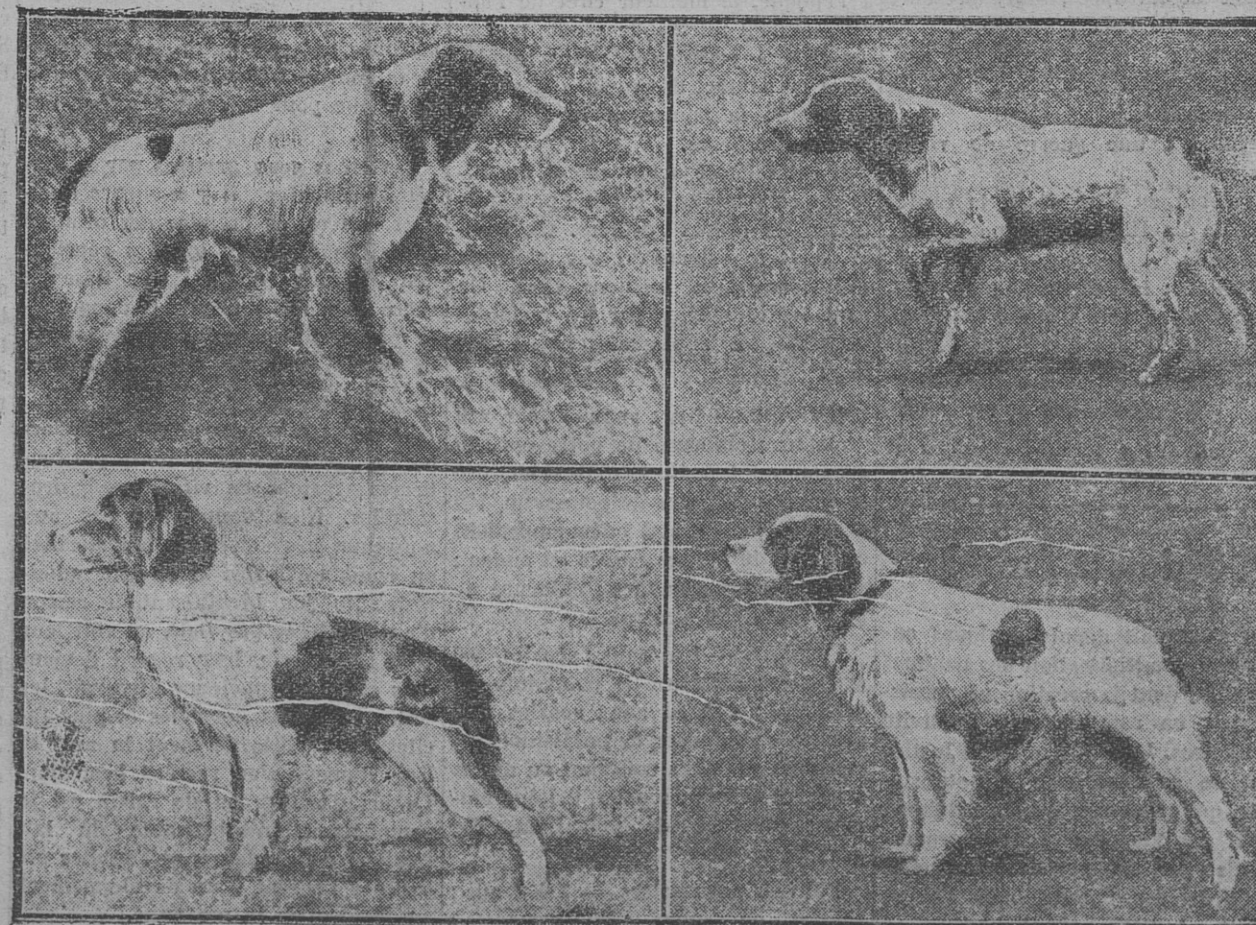
L'élevage du lapin pour la fourrure et pour le poil était, jusqu'à ces derniers temps, dans le marasme et influencé, depuis un an, par la mévente des peaux et du poil, conséquences d'une surproduction pas toujours de qualité irréprochable (il faut voir les choses comme elles sont) et de la tension économique. Pourtant, au prix de la viande, tout élevage de lapins rationnellement conduit est productif. Eleveurs, vous lâchez souvent la proie pour l'ombre. Il suffit qu'il vous soit exposé que telle activité est intéressante pour que vous renonciez sans réfléchir à celle que vous exercez, avant d'étudier si l'activité souignée s'adapte à votre cas, se transpose dans votre milieu, est assurée d'y trouver les débouchés indispensables.

Vous avez délaissé la production des lapins Chinchillas, argentés, blancs, bleus, fauves, havanes, etc., et à plus forte raison du gros Normand gris, également du lapin Angora. Ce n'est pas sans de bonnes raisons que vous avez souvent, sans en étudier les incidences et sans vérifier l'impeccabilité de reproducteurs, adopté les lapins Castorrex et Rex. Là encore, vous vous découragez trop vite en ne voyant pas le marché des peaux aussi rapidement et aussi brillamment ouvert que vous l'escomptiez, en prenant vos désirs pour des réalités.

Et puis, il y a ceci : le sujet d'exposition à la robe splendide ne fournit pas toujours la peau que le fourreur désire. Qu'importe à celui-ci si la jarre d'un Chinchilla est impeccable, alors que le sous-poil (la bourre) est peu fourni et blanc à la base, toute la qualité résidant dans sa densité, sa couleur gris bleu, formant à la base, comme nous vous l'avons montré, une auréole gris-perle, lorsque vous soufflez dessus.

A moins que vous en ayez le placement assuré, n'élevez pas de petites races ni de races géantes à croissance lente, à énorme ossature et à chair creuse. A moins encore que vous n'utilisiez ces derniers pour croisements à première génération pour la production de la viande, donnez la préférence aux races de bonne taille, désignées ci-dessus, autant de races

L'Epagneul breton, chien de chasse remarquable



En haut (de gauche à droite) : Tom Fred et Soize II du Cosqueron.
En bas (de gauche à droite) : Prince du Cosqueron et Tolote du Cosqueron

précoces venant bien et vite, vous fournissant un bon poids de viande et de belles peaux homogènes et four-

Bien que de croissance un peu plus lente, les Castorrex et Rex rentrent dans cette catégorie, aujourd'hui que des lignées sont traitées comme nous l'avons préconisé ici, ce qui fait disparaître l'affection originelle. Produisez-les rationnellement en étudiant tous les éléments du prix de revient, principalement le coût de la nourriture, en constituant la ration des aliments les plus nutritifs et les moins chers dont vous disposez, afin de produire le kilo de viande au plus bas prix.

C. de M.

A quel âge accoupler les Lapins

Nous avons fait des essais d'accouplement de Castorrex à six, sept, huit et neuf mois. A six mois, la bête est à peine formée; il est rare que la saillie soit efficace. Si l'on vient des petits, ils sont sans vitalité. A sept mois, même constatation avec quelques réussites en plus. Progressivement, la situation s'améliore; à partir de dix mois, la femelle est capable de reproduire d'une façon normale.

Ces essais, poursuivis avec d'autres races, nous ont donné les indications suivantes sur l'âge favorable pour commencer à reproduire. Argenté anglais, Lila, Alaska : six mois; Chinchilla, Bleu de Béverin (et races de même taille) : sept mois; Blanc de Vendée : huit mois; Géant du Bouscat et autres races géantes : dix à douze mois. La reproduction avant ces âges respectifs fatigue les mères et donne naissance à des lapereaux de santé précaire.

Traitement des lapereaux chétifs. — Lorsque des portées comportent des jeunes « tardillons », dont le développement est plus lent que celui des autres, isolez-les et alimentez-les, comme nous l'avons déjà indiqué. La plupart rattrapent le temps perdu; supprimez les autres, qui ne font généralement rien de bon et meurent vers l'âge de quatre à cinq mois; vous les nourrirez en pure perte.

Reproduction hivernale des Castorrex. — Les femelles 1/2 sang, 3/4 sang et Castorrex, purs, saillies en décembre 1929, ont pour la plus grande partie mis bas en janvier, lorsque les femelles étaient âgées d'au moins dix mois. Les plus jeunes n'ont pas donné de résultat. Pour ne pas fatiguer les mères, il n'a été conservé que quatre à cinq lapereaux par portée. Le pourcentage de décès fut à peu près nul. Tous se maintinrent en parfait état.

M. PETIT.

Directeur de l'élevage Sainte-Marthe, Station expérimentale Vie à la Campagne et Jardins et Basses-Cours.

COMBIEN AVEZ-VOUS PRÉSENTÉ DE NOUVEAUX ADHÉRENTS AU SYNDICAT ?



Arbitrage, Sécurité

La « Voix Française », l'excellent journal de Casablanca, publie ce communiqué des « Croix de Feu » :

Au XIV^e siècle, sous Philippe le Bel, Pierre du Bois recommanda la Fédération des peuples d'Occident par la création d'Etats-Unis ayant pour fondement une alliance franco-germanique, et pour garantie l'arbitrage international.

Résultat : la guerre de Cent ans. Deux siècles après, Sully présente son projet de paix perpétuelle.

Résultat : la guerre de Trente ans. La Révolution française déclare la paix au monde.

Résultat : une guerre de vingt-deux ans.

Au début du XX^e siècle, la conférence de La Haye proclame la paix universelle.

Résultat : la catastrophe de 1914. On nous repaire d'une Fédération internationale des Etats-Unis d'Europe.

Le vieux proverbe « Si vis pacem para bellum » reste éternellement vrai.

La Série des Banquiers

On s'étonnait depuis quelques années de la multiplication des banques nouvelles, dont la création ne paraissait pas en rapport avec l'activité des affaires. Le Ministre de la Justice vient de communiquer la note suivante, qui commence à nous éclairer :

« Il résulte des renseignements fournis par le procureur général au Garde des Sceaux, qu'à l'heure actuelle, à Paris, 181 banquiers ou financiers sont inculpés, dont 35 dé-

...Et la série continue aussi en Province !



Fumure et Soins aux Arbres fruitiers

Il est assez commun de croire que les arbres fruitiers peuvent très bien se passer d'engrais ou de soins. La production fruitière est, en effet, souvent délaissée dans nos exploitations.

Les soins qu'elle réclame sont cependant nombreux et variés; ils peuvent d'ailleurs être entrepris à un moment où les travaux de la ferme permettent quelque répit.

Voici quelques conseils, qui peuvent être mis à profit pour faciliter la fructification de 1931.

1^{er} Il y a la plus grande urgence à procéder à l'application des ceintures gluantes.

Actuellement, des insectes non ailes, femelle de cheimatoïde, montent après le tronc de la plupart de nos arbres fruitiers pour aller pondre des œufs entre les fentes du bois et de l'écorce. Il importe de leur barrer la route et principalement pour les pruniers et cerisiers. A cet effet, il convient d'apposer sur le tronc des arbres une ceinture-piège constituée par un anneau suffisamment large, de glu spéciale, qui peut être achetée dans le commerce. L'efficacité de ces ceintures-pièges demeure subordonnée à l'époque de l'application, qui doit se faire avant le 30 octobre, à la qualité de la glu, qui ne doit pas se dessécher trop vite, à la largeur de la bande, qui doit opposer un passage aux insectes.

Cet anneau visqueux a pour effet d'arrêter et d'engluer le papillon ponteur des œufs innombrables d'où sortent autant de chenilles, au printemps, qui dévorent avec avidité fruits et feuilles.

Les bandes toutes faites achetées dans le commerce sont quelquefois remplacées par un mélange en parties égales de goudron et d'huile de poisson, ou encore par un mélange composé de : poix blanche, 500 grammes; huile de lin, 500 grammes; huile d'olive, 600 grammes; à préparer sur un feu doux.

Ce mélange visqueux est étendu sur une bande de bon papier d'emballage, ordinaire, ou mieux, de papier sulfurisé. La largeur de la bande doit avoir de 15 à 30 centimètres; elle est enroulée à 1 m. 50 du sol et fixée avec deux ficelles, en ayant soin de ne laisser aucun intervalle entre la bande et l'écorce, permettant aux papillons de passer. La bande de papier a pour but de protéger l'écorce contre la corrosion des mélanges précités.

Nous avons remarqué, cette année, que de nombreux jeunes arbres avaient complètement séché, parce que des mélanges corrosifs avaient été appliqués à même l'écorce, sans ceinture protectrice.

Il est recommandé de visiter de temps à autre les arbres englués, pour se rendre compte si les papillons ont été arrêtés en grand nombre et, dans ce cas, il convient de les raclez pour apposer une nouvelle couche de glu.

2^e Il faut fertiliser les arbres fruitiers. — Les diverses plantations ont eu à souffrir, cette année, de dégâts de toutes sortes, gelées, chenilles arpentueuses, pucerons. Dès le mois de mai, certains sujets étaient complètement défeuillés et avaient un véritable aspect hivernal. La végétation est revenue petit à petit et la pousse des rameaux a été cependant considérablement ralentie. On a obtenu, à l'époque, le meilleur effet de l'application du nitrate de soude, que la mobilité a permis de venir rapidement au contact des racines et a ainsi facilité la pousse et la constitution des réserves.

Il est indiqué actuellement de faire ses commandes d'engrais pour fertiliser les arbres fruitiers. On trouve, dans le commerce, des mélanges qui donnent le meilleur effet. On peut les remplacer par les formules suivantes, à appliquer chaque année :

Cerisiers. — 1 à 4 ans : scories, 400 grammes; chlorure de potassium, 80 grammes; 4 à 10 ans : scories, 600 grammes; chlorure de potassium, 100 grammes; à grand développement couvrant 10 mètres carrés au moins : scories, 2 kilogrammes; chlorure de potassium, 800 grammes.

Pruniers. — 1 à 4 ans : scories, 300 grammes; chlorure de potassium, 80 grammes; 4 à 10 ans : scories, 600 grammes; chlorure de potassium, 250 grammes; adultes couvrant au moins 8 mètres carrés : scories, 2 kilogrammes; chlorure de potassium, 600 grammes.

Poiriers cognassiers. — 1 à 4 ans : scories ou super, 200 grammes; chlorure de potassium, 50 grammes.

Pommiers paradis. — Adultes : scories ou super, 300 grammes; chlorure de potassium, 150 grammes.

Pommiers sur doucins. — 1 à 4 ans : super, 300 grammes; chlorure de potassium, 100 grammes.

Poiriers sur franc. — Adultes : super, 2 kilogrammes; chlorure de potassium, 500 grammes.

Pommiers sur franc. — Adultes : super, 2 kilogrammes; chlorure de potassium, 500 grammes.

On pourra avantageusement remplacer le chlorure de potassium par le sulfate de potasse. Il conviendra, en outre, de compléter la fumure indiquée par l'application de guano ou viande desséchée à la dose de 200 grammes à 3 kilogrammes par arbre, suivant leur développement ou par du fumier. Enfin, au printemps, l'application de 100 à 600 grammes de nitrate de soude par arbre, assure un prompt départ à la végétation.

Ces travaux doivent être complétés par les soins d'entretien usuels, enroulage, badigeonnage du tronc, enlèvement du bois sec et par des pulvérisations hivernales et de printemps, dont on a pu constater, cette année, le bon effet.

G. PARGNEY.

(Défense Agricole et Horticole).

Carnet du Docteur

UNE CURE DE SANTÉ PAR LES ORANGES

Nous ne saurions trop recommander l'usage des fruits qui, comme l'orange, ont un bienfaisant effet sur l'organisme.

L'orange est le fruit le plus sain et le plus agréable, que tous — enfants, vieillards et malades — peuvent consommer sans la moindre contre-indication. Fort riche en vitamines, l'orange est le remède naturel tout indiqué dans une masse d'indispositions ou de maladies. Elle doit être la base du régime de tous ceux qui s'adonnent, soit par goût, soit par nécessité, à une alimentation carnée trop riche en azote. C'est qu'il n'est pas toujours possible de dire à un malade de supprimer totalement la viande, lorsque ce malade doit continuer à travailler dans des conditions telles qu'il doit journellement fournir un gros effort physique ou intellectuel. Il lui faut, pour se soutenir, continuer à manger de la viande en assez forte quantité. Heureusement, nous avons le contre-poison à la portée de tous : l'orange.

Chaque fois que je constate chez un malade une tendance à l'urémie ou à l'acidose, qui sont deux formes d'intoxication d'origine hépatique provenant d'une alimentation carnée trop azotée, je m'empresse de prescrire des fruits et des légumes verts si nous sommes en été et des oranges lorsque c'est la saison.

De même pour combattre la phlogurie, l'arthérose, les rhumatismes, la goutte, l'obésité. Le jus d'orange stimule les fonctions hépatiques et rénales; elles doivent être également recommandées pour l'hygiène des gencives surtout lorsqu'on constate un déchaînement des dents.

La cure de désintoxication par l'orange est si active que dans la période pré-opératoire, les chirurgiens font abandonner l'alimentation habituelle pour la remplacer par des oranges.

Certains gens, guettés par le diabète, craignent, il y a encore quelques années, de prendre des oranges en raison du sucre qu'elles contiennent. Disons que la faible dose de sucre (5 à 6 %) n'est pas dangereuse parce qu'elle est surtout formée de lévulose beaucoup mieux tolérée par les diabétiques que la glucose.

Tous les estomacs peuvent supporter le jus d'orange qui est particulièrement riche en vitamines hydrosolubles. N'en donne-t-on pas aux nouveaux nés élevés au lait stérilisé ou condensé ? Dès qu'on leur administre le jus bienfaisant à raison d'une cuillerée par jour, on voit leur mine s'éclaircir, leur regard devient plus clair, l'insappence disparaît, les selles sont plus normales et plus faciles; les bébés dorment la nuit et leur humeur s'en ressent beaucoup. Le jus d'orange ou de raisin est le complément indispensable du lait stérilisé ou condensé, et Poulbrier expose l'enfant à un développement au-dessous de la moyenne.

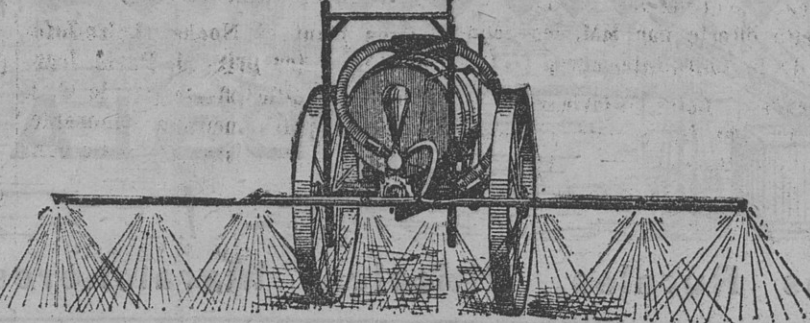
Je ne connais, pour ma part, de régime plus agréable, plus facile et plus économique à suivre.

D^r Gaston LARDY.



Machines Agricoles

Pulvérisateur à Traction



Pour le traitement à l'acide des céréales et pour la vigne.

Pompe nouveau modèle à quadruple effet par diaphragmes et robinet à 3 voies. Tonneau bois 1^{re} qualité, châssis et roues métalliques. Rampe 3 mètres et 4 mètres 50 de large.

La pompe, d'un grand débit, sert également au remplissage du tonneau, sans rien démonter et ne jamais toucher à l'acide. D'une grande douceur, elle peut être actionnée sans fatigue à la main, par une femme ou un enfant, permettant ainsi de régler le débit.

Les n^{os} 1, 2 et 4 sont actionnés à la main. Le n^o 3 est actionné par les roues, tout en conservant le remplissage du tonneau. La pompe s'enlève facilement et peut servir à tous usages, débit : 5.000 litres.

Prix des pulvérisateurs complets, de 1.300 à 2.650 fr., suivant modèle. Supplément pour rampe à vignes, 300 fr.

Pompe à quadruple effet, spéciale pour la vigne et autres usages, montée sur brouette, débit 5.000 litres, avec 5 mètres de tuyau. Prix : 750 fr. Départ usine.

Remise à nos adhérents.

Tous autres modèles à traction et Pulvérisateurs mixtes sur demande.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaises en fer, moyeux fonte et rayons fer plat.

Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, ou, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décrotoir et d'un siège, moyennant un léger supplément.

Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.

Prix au kilo : 2 fr. 25 départ, port déduit sur facture.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Cuiseurs

Cuiseurs en tôle d'acier de 3^e m², les plus simples, les plus solides.

Les matières alimentaires, pour le bétail, se cuisent en utilisant l'eau qu'elles renferment et que la vapeur porte à ébullition. D'un nettoyage facile, d'une sécurité absolue, l'appareil se bascule très facilement, sans le soulever.

Contenance en litres. Prix en francs. Prix avec cotte salvasse.

1 50 415 fr. 450 fr.

2 65 480 » 510 »

3 80 530 » 575 »

4 109 600 » 645 »

5 125 655 » 710 »

6 150 720 » 800 »

7 200 800 » 880 »

Modèles plus grands sur demande. Ces prix s'entendent départ usine. REMISE à nos adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Remise à nos Adhérents.

Pour vos Machines agricoles, vos Moteurs, vos Autos, vos Locomobiles, vos Ecrèmeuses : utilisez nos Huiles spéciales de 1^{re} qualité. — Voyez les prix en ce Bulletin.

La Radio Agricole Française

Pour connaître l'opinion des agriculteurs sur l'intérêt qu'ils portent aux différentes inventions modernes, la Fédération « La Radio Agricole » avait posé par l'entremise de nombreuses publications agricoles et par T. S. F. la question suivante :

Quelles sont, à votre avis, les sept inventions modernes les plus utiles et les plus agréables pour la vie familiale à la campagne et dont, par suite, la propagation vous semble la plus à encourager ?

Un très grand nombre de réponses lui sont parvenues. Le résultat vient d'être connu et l'ordre de classement s'établit comme suit :

1^o dans la série utile : 1. Eclairage électrique, 2. Eau à domicile, 3. T. S. F., 4. Automobile, 5. Téléphone, 6. Bicyclette, 7. Machines ménagères.

2^o dans la série agréable : 1. T. S. F., 2. Automobile, 3. Cinématographe, 4. Eclairage électrique, 5. Phonographe, 6. Bicyclette, 7. Photographie.

Voilà un classement sur lequel chacun peut méditer et qui, dans tous les cas, montre combien les perfectionnements industriels sont suivis avec attention par nos populations rurales.

CONSEILS PRATIQUES

POUR BIEN NETTOYER UNE BARATTE

Mettre d'abord de l'eau de chaux, pour neutraliser l'acide lactique qui se trouve logé dans tous les joints de la baratte. Laisser séjourner cette eau de chaux quelques heures. Laver ensuite à l'eau pure, bien chaude; puis terminer par un rinçage à l'eau froide.

En opérant ainsi, on améliore la qualité du beurre et on prolonge la durée de la baratte. En rinçant simplement à l'eau chaude, le nettoyage est incomplet, le bois se corrompt peu à peu et il se forme des composés malodorants.

Président : M. CHAUDRAC DE CRA-

Constitution de la Fédération Nationale des Coopératives Laitières de France

Le 10 décembre 1930, les représentants des Coopératives Laitières des diverses régions françaises se sont réunis à Paris, au siège de la Confédération Générale des Producteurs de Lait, 41, rue Lafayette, en Assemblée générale constitutive pour la création de la Fédération Nationale des Coopératives Laitières de France.

Il est apparu en effet depuis deux ans, aux dirigeants des Associations Régionales ou Départementales de Coopératives Laitières, qu'il y avait un intérêt primordial à grouper en Fédération Régionale à large étendue d'abord, en une Fédération Nationale ensuite, les Coopératives Laitières françaises. Au point de vue juridique et fiscal, ce groupement représentera une force de résistance et de défense organisée à laquelle n'arriveront jamais les efforts individuels des Coopératives isolées; au point de vue technique et commercial, une Fédération Nationale pourra seule coordonner les statistiques de production permettant de se rendre compte de l'importance de la production coopérative laitière; seule elle pourra améliorer la technique de fabrication et la qualité des produits; seule elle pourra organiser et diriger le service commercial indispensable tant pour la répartition des produits sur le marché intérieur que pour la reprise des marchés extérieurs qui nous échappent de plus en plus.

Telles sont en quelques lignes les directives principales qui ont déterminé la création de la Fédération votée à l'unanimité par l'Assemblée Constitutive du 10 décembre.

L'Assemblée a procédé à la nomination du premier Conseil d'Administration élu pour deux ans.

Le Conseil d'Administration réuni en séance à l'issue de l'Assemblée Constitutive a élu son bureau ainsi composé :

Président : M. CHAUDRAC DE CRA-

Président : M. CHAUDRAC DE CRA-

Président : M. CHAUDRAC DE CRA-

MARCHES DE LA VILLETTE

Du lundi 22 Décembre 1930

ANIMAUX	Années	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette	PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif
			1 ^{re} qual. 2 ^e qual. 3 ^e qual. extra	1 ^{re} qual. 2 ^e qual. 3 ^e qual. extra
Bœufs.....	3.126	2.916	11 60 10 30 9 40 12 30	6 96 5 81 4 70 7 63
Vaches.....	1.562	1.372	11 60 10 30 9 10 12 50	6 96 5 64 4 55 8 »
Veaux.....	390	375	10 70 10 » 9 00 11 30	6 42 5 51 4 80 7 01
Veaux.....	2.058	2.008	15 90 13 90 12 10 » 7 54	7 94 6 67 10 59
Moutons.....	12.199	11.669	20 10 15 60 13 90 17 10	10 05 7 33 6 10 10 80
Porcs.....	3.022	2.022	10 14 9 28 6 86 21 60	7 10 6 50 4 80 7 30

Par suite des Fêtes de Noël, le marché du lundi n'a pas pu nous être transmis.

COULEUR DES VINS

Les mois qui suivent les vendanges sont toujours une période où l'examen de la couleur des vins joue un rôle prépondérant dans l'appréciation de leurs qualités. Si les professionnels habiles savent retirer de cet examen des indications précieuses, il arrive parfois que les intéressés attribuent une coloration intense à une apparence due, non à la couleur, mais à l'opacité du vin. C'est qu'en effet l'appréciation de la couleur d'un vin porte sur ces deux éléments, intensité, c'est-à-dire couleur plus ou moins forte, et nature de la coloration ou nuance du ton rouge variant en général du violet au jaune; les notions sur ces deux constituants sont données par les seuls rayons lumineux reçus par le vin, qui n'ont pas été absorbés en le traversant, absorption qui varie avec l'épaisseur du vin et les corps solides en suspension qui font écran; l'absorption de la lumière par les parois du verre est en général peu sensible avec des verres bien incolores; par contre, la nature de la source de lumière a la plus grande importance, car si elle ne donne que des rayons entièrement absorbables par le vin, même sous une faible épaisseur ce dernier paraîtra noir; or, les sources de lumière sont constituées par de multiples radiations colorées diversement, mais en proportions très variables, comme l'indique la variété des colorations suivant la nature des radiations dominantes.

En réalité, un vin a une couleur définie pour une épaisseur déterminée et pour une source donnée de lumière dont la meilleure est évidemment la lumière du soleil; la plus complète en radiations; on la choisit réfléchie par un écran blanc, nuage, mur ou tout simplement le miroir qui forme le fond brillant d'une tasse d'argent; la tasse d'argent, avec ses creux et ses saillies, permet de discerner les nuances du rouge sous diverses épaisseurs avec une précision doublée par la double traversée des rayons réfléchis sur le fond de la tasse.

Mais si la tasse a cet avantage pour la couleur qui justifie son emploi si général, par contre l'examen au verre par transparence est plus indiqué pour juger de l'état de la limpidité, et avec d'autant plus de précision que cet examen est fait dans des conditions plus rationnelles: éclairage par un faisceau assez puissant pour rendre visibles soit les particules en suspension ou voltigeurs si leurs dimensions les rendent discernables à l'œil, soit le faisceau bléu sous son trajet par diffusion de la lumière par les fins granules de coagulants colloïdaux; mais dans les deux cas, observer de manière que l'œil ait son maximum de sensibilité en évitant que les rayons lumineux de la source pénètrent directement dans l'œil; ce dernier doit donc voir le vin, mais non la source masquée par un écran ou par des doigts de la main.

Il y a d'ailleurs encore un moyen simple d'éliminer les particules solides qui arrêtent plus ou moins de lumière, c'est de filtrer le vin, non

sur du papier qui peut fixer en se colorant une partie importante de la couleur et diminuer d'autant celle du vin, mais le filtrer sur une petite balle d'ouate, qu'on enfonce mouillée tassée légèrement dans la partie supérieure de la douille d'un entonnoir de verre, on rejette le premier vin filtré, lequel a déplacé l'eau et a coloré à saturation les fibres de coton; le vin limpide recueilli ensuite a sa coloration réelle.

Prof. L. MATHIEU,

Directeur de l'Institut œnologique de France

Pommes de Terre de Semences

Il y a grand intérêt à changer chaque année ses semences, ou partie des semences. C'est ce que font, du reste, les bons cultivateurs, soucieux d'obtenir de hauts rendements et des tubercules sains.

Pour éviter des frais de transport assez élevés il y a lieu de grouper les commandes. Que nos Agents et membres dirigeants de nos syndicats et sections prennent cette initiative et que nos syndicats leur remettent dès maintenant leurs commandes, pour recevoir ces pommes de terre avant les gelées et bénéficier de conditions meilleures.

Voici les principales variétés que nous pouvons fournir, des meilleurs centres de Bretagne:

(Prix sans variations)

Eerstelingen — Belle de Jul-let.....	116 fr.
Early-Rose.....	94 »
Jaune de Hollande — Abondance de Montivilliers.....	90 »
Flucke géante de St-Malo — Saisie de Bretagne — Fin de siècle.....	88 »
Etoile du Nord.....	84 »
Institut de Beauvais.....	78 »
Ronde jaune — Andréa — Géante sans pareille — Populaire — Industrie — Char-don.....	72 »
Professeur Maereker.....	66 »
Géante blanche.....	58 »
Géante bleue.....	56 »

Toutes autres variétés sur demande.

Ces prix s'entendent les 100 kilos logés, sur wagon départ Bretagne.

Prix spéciaux par wagons complets. Nous consulter.

TOUTES LES SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

extraits. Plus de 1000 médicaments en pharmacie. Pharmacie Lemaître Père et Fils, 10, rue d'Orléans, et passage d'Orléans.

PHARMACIE LEMAÎTRE PÈRE ET FILS

10, RUE D'ORLÉANS ET PASSAGE D'ORLÉANS

Calendriers Joints aux Enfants

VII^e Foire-Exposition d'Ancenis

Palmarès du Concours des Vins

Hors concours: MM. Cathelinais, d'Ancenis: objet d'art offert par le Comité d'Initiative d'Ancenis.

Prix d'honneur entre les premiers prix de muscadet de la Loire-Inférieure, Maine-et-Loire: Armand Bourdeau, propriétaire à Ancenis: plaque offerte par MM. les Sénateurs de la Loire-Inférieure.

Muscadet (Loire-Inférieure). — 1^{er} prix, 100 fr. et une plaque offerte par M. Deloumeau: M. Armand Bourdeau, Saint-Gérôme (Clos du Bois-Mouchet); 2^e prix, M. Stanislas Guindon, Saint-Gérôme (Clos du Bel-Orient), médaille d'argent offerte par M. Collineau, conseiller d'arrondissement; 3^e prix, M. Henri Guindon fils, Saint-Gérôme, médaille d'argent offerte par M. le comte de Landemont, sénateur; 1^{er} mention honorable, M. Amand Bourdeau, Saint-Gérôme (Clos du Champ-Roncin); 2^e mention honorable, M. A. Bourdeau (Les Brûlés); 3^e mention honorable, M. Jacques Perreau, Saint-Gérôme (Clos Mignonne); 4^e mention, M. Athimon, Le Cellier.

Muscadet (Maine-et-Loire). — 1^{er} prix, M. Pierre Mercier, Liré, 100 fr., plaque offerte par le C. I. de Nantes; 2^e prix, M. Godefroy, Champloceux, médaille offerte par M. le marquis de Saint-Pern; 1^{re} mention honorable, M. Joseph Moreau, Drain; 2^e mention, M. Gaudin, Bouzillé.

Pineaux (Loire-Inférieure). — 1^{er} prix, M. Etienne Toulbaine père, Saint-Gérôme (Clos des Etréglards), 100 fr. et une plaque offerte par M. le marquis de La Ferronnays, député; 2^e prix, M. Pierre Aubron, Saint-Gérôme, médaille offerte par M. le comte de Landemont; 1^{re} mention honorable, M. Etienne Toulbaine fils, Saint-Gérôme; 2^e mention, M. Stanislas Guindon, Saint-Gérôme; 3^e mention, Henri Guindon fils, Saint-Gérôme.

Pineaux (Maine-et-Loire). — 1^{er} prix, 100 fr., médaille offerte par le marquis de Saint-Pern; 1^{re} mention honorable, M. Godefroy, Champloceux; 2^e mention, M. Pierre Cunet, Ingrard.

Gamays-Cabernet (Loire-Inférieure). — 1^{er} prix, MM. Cathelinais frères, Varades, 50 fr. et une médaille offerte par MM. les Sénateurs; 2^e prix, M. Amand Bourdeau, plaque offerte par M. de La Ferronnays, député; 1^{re} mention honorable, M. Jean Davodeau, Varades; 2^e mention, M. Stanislas Guindon, Saint-Gérôme; 3^e mention, M. Henri Guindon, Saint-Gérôme; 4^e mention, M. Guilloteau, Saint-Herblon.

Cabernet. — M. Auguste Athimon, Le Cellier, mention très honorable.

Hybrides rouges (Maine-et-Loire). — 1^{er} prix, M. Joseph Moreau, Drain, médaille offerte par le Comité d'Initiative de Nantes; 1^{re} mention honorable, M. Léandre Aubert, La Varenne; 2^e mention honorable, M. Renou, Liré.

Groslois-Othello (Maine-et-Loire). — 1^{er} prix, Groslois, M. Yves Grimault, Montjean, médaille offerte par M. de Landemont; 1^{re} mention honorable (Gamay), M. Godefroy, Champloceux; mention honorable (Othello), M. Audouin, Saint-Rémy-de-Mauges.

Seibels (Loire-Inférieure). — 1^{er} prix, M. Davodeau Jean, Varades, médaille offerte par M. le marquis de La Ferronnays, député; 1^{re} mention honorable, M. Davodeau Jean, Varades; 2^e mention, M. Guindon Henri fils, Saint-Gérôme; 3^e mention, M. Luceau, Saint-Herblon (Le Jarier).

Groslois. — 1^{re} mention honorable, M. Guindon Henri, Saint-Gérôme.

Hybrides blancs (Loire-Inférieure). — 1^{er} prix, M. Guindon Henri fils, Saint-Gérôme, médaille offerte par M. de La Ferronnays, député; 2^e prix, M. de La Roche-Macé, Couffé, médaille offerte par M. Athimon, conseiller général; 1^{re} mention honorable, M. Davodeau Jean, Varades.

Gros plant et Noirs (Loire-Inférieure). — 1^{er} prix, M. David Jean, Qudon, médaille offerte par le C. I. de Nantes; 1^{re} mention honorable, M. Guindon Stanislas, Saint-Gérôme.

Palmarès du Concours de Reproducteurs

1^{re} catégorie (mâles), 1^{re} section. — 300 francs, M. le marquis de La Ferronnays, Saint-Mars-la-Jaille, médaille offerte par M. de Saint-Pern; 2^e section, Jeanne Auguste, Saint-Sulpice-des-Landes; 3. 200 francs, Biotteau Louis, La Garenne, Maumasson; 4. 150 francs, Davidau, La Mahonnère, Mouzeil; 5. 100 francs, Vincent Auguste, l'Épinay, Varades; 6. 50 francs, Cosson Pierre, la Planche, Maumasson.

2^e section. — 1. 300 francs, Le Gouais, la Barre-David; 2. 250 francs, Cornuaille, la Brillère, La Chapelle-Saint-Sauveur; 3. 200 francs, M. de La Ferronnays; 4. 150 francs, Crépin Alexandre, Bouzillé; 5. 100 francs, Bossé P., La Chapelle-Saint-Sauveur; 6. 50 francs, Delange, Bois-Laurent, Riaillé.

2^e catégorie (femelles), 1^{re} section. — 1. 250 francs, Vincent Auguste, l'Épinay, Varades, et une médaille offerte par M. le comte de la Roche-macé; 2. 200 francs, M. de La Ferronnays; 3. Joubert Maurice, La Lorette, Varades; 4. M. de La Ferronnays; 5. 100 francs, Vincent Auguste; 6. 50 francs, Joubert Maurice; 8. M. de La Ferronnays; 9. 50 francs, Joubert Maurice.

2^e section. — 1. 250 francs, Vincent Auguste, et une médaille offerte par M. Bureau; 2. 225 francs, M. de La Ferronnays; 3. 200 francs, Delaunay, au Ponceau, Riaillé; 4. M. de La Ferronnays; 5. 150 francs, Joubert Maurice; 6. 100 francs, Le Gouais Yves.

3^e section. — 1. 250 francs et une médaille offerte par M. le Comte Grandmaison, député, M. de La Ferronnays; 2. 225 francs, Joubert Maurice; 3. M. de La Ferronnays; 4. 200 francs, Joubert Maurice; 5. 150 francs, le même; 6. M. de La Ferronnays; 7. 50 francs, Le Gouais; 8. 50 francs, Crespin Pierre, Liré; 9. 50 francs, Le Gouais Yves.

Championnat. — Mâles. — 100 fr., offerts par le Syndicat Maine-Anjou de la Loire-Inférieure, et une médaille de vermeil offerte par M. de Rougé, sénateur, président de la Société des Éleveurs de Maine-Anjou; M. Le Gouais Yves, la Barre-David.

Femelles. — 100 francs offerts par le Syndicat Maine-Anjou de la Loire-Inférieure et une médaille de vermeil offerte par les sénateurs de la Loire-Inférieure: M. Auguste Vincent, l'Épinay, Varades.

Prix d'ensemble. — 1. 200 francs et une médaille offerte par le C. I. d'Ancenis: M. le marquis de La Ferronnays; 2. 50 francs, M. Vincent Auguste, l'Épinay, Varades.

Lapins pure race. — 1. Mme Perreau Jacques, Ancenis, médaille d'or (angora); 2. Chevreau, Douard, médaille d'argent (angora); 3^e mention honorable, Mme Frenneau, Varades (angora).

La Vie Syndicale

Brains

M. JEAN BERTHOMÉ, au bourg de Brains, est nommé agent du Syndicat et de notre Coopérative, en remplacement de M. Julien Michaud, démissionnaire.

Nozay

M. PROVOST Prosper, en ville de Nozay, est nommé Agent du Syndicat des Agriculteurs et de notre Coopérative.

Safré

M. BALLU François, au bourg de Safré, est nommé Agent de notre Syndicat et de notre Coopérative Agricole pour Safré et La Chevaleraie.

Pornic - Le Clion

Nous rappelons à nos adhérents de Pornic, Sainte-Marie et Le Clion, que par suite de la démission de M. Dolu, ils doivent s'adresser à notre nouvel agent, M. Jules COSSET, Les Fosses, à Sainte-Marie, pour tout ce qui concerne notre Syndicat et notre Coopérative.

Société Mutuelle Agricole

Les sociétaires n'ayant pas versé leurs dernières cotisations afférentes au risque Maladie, pour les Assurances Sociales, sont priés de bien vouloir le faire, sans retard, au compte chèque postal de notre Société Mutuelle Agricole, Nantes, N° 235-34. Ne pas oublier d'indiquer au verso les noms des salariés pour lesquels sont effectués ces versements.

Pour nous écrire, nos sociétaires peuvent bénéficier de la franchise postale en mentionnant « Assurances Sociales » sur leurs lettres.

La Cotisation aux Assurances Sociales peut venir en déduction du bénéfice imposable

Un sénateur a demandé au ministre du budget si l'employeur peut déduire de ses bénéfices industriels et commerciaux, sujets à l'impôt, la contribution de l'ouvrier et de l'employé pour les assurances sociales, quand il croira devoir les prendre à son compte pour éviter un conflit social.

Le ministre a répondu par la voix du « Journal Officiel »:

« Lorsque l'employeur prend à sa charge la contribution de l'ouvrier ou de l'employé, le montant de celle-ci peut, au lieu d'être déduit du salaire de l'ouvrier ou de l'employé, être admis en déduction du bénéfice retenu pour base de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux dû par l'employeur. »

Le lapin CASTOREX est le lapin de l'élevage ELLEVAGE DE BEL-AIR, Nantes

Un nouvel avantage pour nos Adhérents

A partir du 1^{er} janvier 1931, nous délivrerons à chacun de nos Syndicats, au reçu de leur cotisation de 10 francs, UNE CARTE DE MEMBRE ADHÉRENT. Cette carte syndicale leur donnera droit à DES REMISES SPÉCIALES dans différents magasins et maisons de commerce de Nantes, Saint-Nazaire, etc... Nous en publierons la liste ultérieurement et au fur et à mesure des adhésions.

Nos syndiqués bénéficieront, de ce fait, de nouveaux avantages très appréciables; ils pourront rembourser leur cotisation et réaliser des économies.

La Nicotine

Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos adhérents que la Manufacture des Tabacs, à Nantes, est en mesure de fournir à nos adhérents les jus de tabacs titrés à 10 grammes de nicotine par litre ainsi que les extraits titrés à 500 grammes de nicotine par litre.

Les livraisons s'effectueront: pour les jus titrés à 10 grammes, d'après une commande remise par le Syndicat à chaque preneur, tous les jours ouvrables, de 7 heures à 10 heures et de 13 heures à 16 h. 30, sauf le samedi après-midi, à la Manufacture des Tabacs, boulevard Sébastopol, sans passer comme autrefois par l'intermédiaire de l'Entrepôt, rue de Flandres. C'est donc une grosse facilité qui est accordée à nos membres par cette administration.

Chaque preneur devra fournir ses récépissés.

Les extraits titrés seront délivrés par les mêmes moyens, par l'Entrepôt, des Tabacs, rue de Flandres.

Les paiements s'effectueront directement par les preneurs, soit à la Manufacture, soit à l'Entrepôt.

Prix: Jus titrés à 10 grammes par litre (le bidon de 5 litres), 275 fr.

Extraits titrés à 500 grammes par litre (le bidon de 1 litre), 60 fr.

Nous rappelons à nos adhérents que ces jus et extraits titrés sont un insecticide puissant et un anticryptogamique indispensable en viticulture.

Les jus titrés à 10 grammes de nicotine par litre s'emploient à la dose de 5 à 10 %.

Les extraits titrés à 500 grammes de nicotine par litre s'emploient à la dose de 0 l. 30 centilitres par 100 litres d'eau ou de bouillie.

Machines à Coudre

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques, garanties de 5 à 25 ans, suivant modèles.

Mobilier luxe depuis 850 fr. Remise à nos adhérents.

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie!

Double couture, coins renforcés, câbles cuivre tous les mètres, 1^{re} 50 de corde à chaque coin, ou cordes à coller sur les largesurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné:

Jute: vert gras ou vert enduit 12 55
Lin et Jute: vert gras..... 13 95
Chanvre: N° 1 vert gras ou
— N° 2 vert gras..... 17 25
— N° 3 vert gras, cachou
ou enduit..... 18 80
— N° 4 vert gras, cachou
ou enduit..... 19 95
Coton: N° 1 vert enduit..... 21 40
— N° 2 vert gras, enduit
ou cachou..... 17 85
— N° 3 vert gras..... 19 95
— N° 4 vert gras ou
cachou..... 20 70
Passer les commandes au Syndicat.

Bicyclettes

Par suite d'une entente avec une Maison de Cycles réputée, notre Coopérative peut offrir des bicyclettes, de fabrication soignée et garantie.

Tout bon agriculteur doit lire: « LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE (Maine-et-Loire) », par P. Lavallée, ingénieur agronome. En vente au Syndicat: 5 francs.

CADEAUX DE NOEL ET DU PREMIER DE L'AN

Ne soyez pas embarrassé par le choix du cadeau que vous avez à offrir à l'occasion de Noël ou du Premier de l'An.

Le cadeau le plus agréable, le plus intéressant et qui convient à tous, petits et grands, c'est celui auquel s'attache l'intérêt du souvenir et de la documentation.

Et ce cadeau, c'est le Mémorial de la Visite du Président de la République à Nantes et Saint-Nazaire, en avril dernier.

Plus de cent photos (parmi lesquelles se trouve peut-être la vôtre ou celle d'un ami), des dessins d'art, un texte essentiellement objectif, une préface admirable de G. Rondeau, tous les discours en extenso, voilà ce que vous pouvez offrir sans gros frais à ceux auxquels vous voulez faire plaisir.

Demandez ce Mémorial chez les principaux libraires et dans les plus importants bureaux de tabacs.

IL Y A DES ECONOMIES QUI N'EN SONT PAS...

... NOTAMMENT CELLE QUI CONSISTE A NE PAS ACHETER D'ENGRAIS POTASSIQUE, SOUS PRETEXTE QUE LA RECOLTE A ETE MAUVAISE.

HUILES et GRAISSES

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco portes gares. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 25 et 30 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles:

Demi-fluide..... 3 20 3 60 4 »
Epaisse..... 3 30 3 70 4 10
P^r cylindre vapeur 4 70 5 10 5 50
Pour Mouvements. 3 40 3 80 4 20
P^r Transmissions. 3 20 3 60 4 »

Pour crémeuses:

Demi-blanche..... 4 10 4 50 4 90
Blanche pure..... 4 60 5 » 5 40

Pour Moteurs et Autos:

Très fluide (Ford) 3 90 4 30 4 70
Fluide, 1/2 fluide... 4 20 4 60 5 »
1/4 épaisse..... 4 50 4 90 5 30
Epaisse..... 5 20 5 60 6 »

Huile «Evergreen» toujours verte, supérieure. A demi-fluide et B. B. demi-épaisse..... 7 60 8 » 8 40
Huile de ricin pure 8 » 8 40 8 80

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kgr. en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes. En fût de 100 kgr., 3 fr. 60 le kilo

Bicyclettes

Par suite d'une entente avec une Maison de Cycles réputée, notre Coopérative peut offrir des bicyclettes, de fabrication soignée et garantie.

Tout bon agriculteur doit lire: « LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE (Maine-et-Loire) », par P. Lavallée, ingénieur agronome. En vente au Syndicat: 5 francs.

Bicyclettes

Par suite d'une entente avec une Maison de Cycles réputée, notre Coopérative peut offrir des bicyclettes, de fabrication soignée et garantie.

Tout bon agriculteur doit lire: « LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE (Maine-et-Loire) », par P. Lavallée, ingénieur agronome. En vente au Syndicat: 5 francs.

Bicyclettes

Par suite d'une entente avec une Maison de Cycles réputée, notre Coopérative peut offrir des bicyclettes, de fabrication soignée et garantie.

Tout bon agriculteur doit lire: « LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE (Maine-et-Loire) », par P. Lavallée, ingénieur agronome. En vente au Syndicat: 5 francs.

Bicyclettes

Par suite d'une entente avec une Maison de Cycles réputée, notre Coopérative peut offrir des bicyclettes, de fabrication soignée et garantie.

Tout bon agriculteur doit lire: « LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE (Maine-et-Loire) », par P. Lavallée, ingénieur agronome. En vente au Syndicat: 5 francs.

Bicyclettes

Par suite d'une entente avec une Maison de Cycles réputée, notre Coopérative peut offrir des bicyclettes, de fabrication soignée et garantie.

Tout bon agriculteur doit lire: « LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE (Maine-et-Loire) », par P. Lavallée, ingénieur agronome. En vente au Syndicat: 5 francs.

Bicyclettes

Par suite d'une entente avec une Maison de Cycles réputée, notre Coopérative peut offrir des bicyclettes, de fabrication soignée et garantie.

Tout bon agriculteur doit lire: « LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE (Maine-et-Loire) », par P. Lavallée, ingénieur agronome. En vente au Syndicat: 5 francs.

Bicyclettes

Par suite d'une entente avec une Maison de Cycles réputée, notre Coopérative peut offrir des bicyclettes, de fabrication soignée et garantie.

Tout bon agriculteur doit lire: « LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE (Maine-et-Loire) », par P. Lavallée, ingénieur agronome. En vente au Syndicat: 5 francs.

Bicyclettes

Par suite d'une entente avec une Maison de Cycles réputée, notre Coopérative peut offrir des bicyclettes, de fabrication soignée et garantie.

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Service réservé à nos Adhérents, 5 francs par annonce paraissant 2 fois.

OFFRES

110. — A vendre beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authentifiés et sélectionnés. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur-pépiniériste, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).
147. — A vendre, plants de vignes greffés, sélectionnés, des meilleures variétés du pays. S'adresser à M. Armand Emérid, viticulteur, au Pallet.
153. — A vendre, plants de vignes racinés, belles pousses, Seibel, Baco, Coudere, Noth, Othello, etc.. S'adresser à M. Aug. Meneux, Le Guineau, La Chapelle-Basse-Mer, dont on peut visiter les pépinières.
155. — A vendre à des prix intéressants : 1° Plants de vignes greffés et soudés et hybrides racinés des meilleures variétés du pays (blancs et rouges) ; 2° Arbres fruitiers et forestiers, au cours, suivant force ; 3° Rosiers hautes et basses tiges des meilleures variétés ; 4° Griffes d'asperges d'Argenteuil de 1 et 2 ans. S'adresser à M. Victor Morille, Le Loroux-Bottreau.
158. — A vendre, plants de vignes greffés toutes variétés de l'Ouest et producteurs directs anciens et nouveaux, racinés et greffés. — Pommes à cidre et à couteau et tous arbres fruitiers. Catalogue franco sur demande. S'adresser à M. J. Foulon, viticulteur-pépiniériste, à Saint-Christophe-la-Croix (Maine-et-Loire).
172. — A Baco 22 A, raciné, disponible, sélection et authenticité rigoureusement garanties. Prix les plus bas. S'adresser à M. Paquereau, La Pouprière, Moutillon (Loire-Inf.).
192. — A vendre beaux plants d'asperges « Grosse hâtive d'Argenteuil ». Plants sélectionnés extras. S'adresser à M. Robert-Morille, à Sainte-Luce-sur-Loire.
203. — A vendre, plants de vignes greffés Gros-plant, Grolleau de Saint-Mars, racinés de producteurs directs des meilleures variétés régionales. Prix intéressants. Prix-courant sur demande. S'adresser à M. F. Chesneau, horticulteur, La Bernerie.
206. — A vendre, plants de vignes (racinés et boutures). Bertille Seuve 450 (blanc), Bertille Seuve 2862 (rouge). S'adresser à Pierre Grimaud, Le Plessis, Oudon.
212. — A vendre : 1° Chien épagnole breton, 30 mois, queue courte, très bon, ferait les marais et les fourrés, 600 francs ; 2° Delaunay-Belleville 16 HP, modèle 1920, moteur parfait état, ferait une excellente camionnette.
213. — A vendre, osiers pour vanerie et liens de toutes sortes. S'adresser à M. Joseph Fleurance, la Sansonnière, Lantémeur (M.-et-L.).
214. — A louer à prix d'argent, pour la Toussaint 1931, petite ferme de six hectares environ, sise commune de Saint-Herblain.
215. — A vendre, plants de vignes des variétés les plus renommées (boutures et racinés). Blancs : Seibel, Gaillard, Bertille Seuve, Castel, etc.. Rouges : Seibel, Gaillard, Baco, etc.. S'adresser à M. Jousset, viticulteur, 38, rue Pasteur, La Roche-sur-Yon, ou à M. Lemerle Jean-Marie, à Tournais (L.-I.).
216. — A vendre, camion en bon état avec claies et claire-voie pouvant porter deux barriques de vin.
217. — A vendre, De Dion 1926, 10 CV, type LT, torpédo luxe, très peu roulé, excellent état ; bas prix.
218. — A vendre, jolis plants de framboisiers ; prix modéré. S'adresser à M. Jules Richard, La Profondine, Saint-Sébastien-sur-Loire.
219. — A louer pour Toussaint 1931, Commune de Vertou, petite bordure d'environ 6 hectares, terres, vignes, prés.

DEMANDES

151. — On demande pour Avril 1931, ménage vigneron pour faire vignes et exploiter petite bordure.
153. — On demande à acheter d'occasion, clôture galvanisée, genre clôture chemins de fer.

Pépinières Américaines DE L'OUEST
Etablissements Viticoles
Eugène GIRAULT O.
Pépiniériste Viticulteur
JAUNAY-CLAN (Vienne)
Tél. 3 et 75

Expositions Nationales
Tours, Paris
4^e Prix Médailles d'Or
et d'Argent, M. du Jury
60 hectares Vignobles
et Pépinières
Plants greffés des meilleures
variétés. — Reproducteurs
directs recommandés
Vastes Champs
de Pêche Mer
Champs d'Expériences
Authentiques Sélection garantis
C'est aux Pépinières GIRAULT
que nous devons
nos meilleures Sélection
Catalogue sur dem.
Agents sérieux acceptés



PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilos minimum

RIZ et ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1.	135 »
Issues de riz.....	90 »
Farine de Manioc.....	140 »
Remoulage de fèves.....	78 »
Mais pour volailles.....	91 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou Chantenay.	
« LE TITAN ».....	115 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins.	
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.	
Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessis.	

Tourteaux en farine et divers

Arachide et Coprah (au cours)	
Farine de maïs.....	120 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.	

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé.....	116 »
Grande Pondeuse.....	121 »
Farine de viande.....	172 »
Poudre d'os alimentaire.....	86 »
Farine d'os alimentaire.....	91 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.	

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour pondeuses.....	130 »
Proverde « LAPOX » pour Lapins.....	115 »
Farine de Poisson supérieure 200	
— Viande extra.....	190 »
Cochilles huîtres.....	50 »
Sur wagon départ Nantes.	

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasses.....	86 »
Son mélassé Say, 50 %.....	103 »
Paille mélassée Say, 50 %.....	72 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Audres.	

Provendeine

Infailible pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX	
Aliment complet N° 1, 40 %	
avoine, 35 % mélasses.....	99 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédané, avoine tourteaux) 109 »	

ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES

« Optima » :	
p ^r vaches laitières (en cub.) 120 »	
p ^r engraissement d. bœufs 120 »	
p ^r vœux (le sac de 5 k.) 15 50	

ALIMENTATION GENERALE

Proverde « Sucraff » N° 1.....	85 »
— « Sucraff » N° 2.....	82 »

ALIMENTATION DES PORCS

« Optima » :	
p ^r engraissement des porcs 120 »	
pour porcelets et truies.....	172 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.	

LIRE LE BULLETIN — C'EST BIEN.

SOUTIENIR SON SYNDICAT — C'EST MEUX.

MAIS IL EST UN AUTRE DEVOIR : CELUI DE FAIRE INSCRIRE SES VOISINS, SES AMIS, AU SYNDICAT CENTRAL.

Maïs pour Volailles

Nous avons pu nous assurer une nouvelle quantité de maïs pour volailles, dans les mêmes conditions que le marché précédent, soit 91 fr. les 100 kilos sur wagon ou pris à Nantes, et invitons nos adhérents à nous transmettre leurs ordres au plus tôt, le prix étant très intéressant.

Farine de Maïs

Nous pouvons mettre à la disposition de nos adhérents une assez grosse quantité de farine de maïs provenant de maïs pour semences de 1930, Ruffec, Carcazzonne, Landes, qui n'ont pu être livrés comme tels. Nous les avons fait moudre afin de les livrer à la consommation pour la nourriture du bétail et, en particulier, des vaches laitières et des porcs. En faisant un gros sacrifice, nous la vendons 120 francs les 100 kilos, logés. Départ Donges.

POUR OBTENIR DES ENGRAIS LE MEILLEUR PROFIT...

IL FAUT SAVOIR LES CHOISIR SELON LA NATURE DU SOL : LE CHLORURE DE POTASSIUM CONVIENT A TOUTES LES TERRES ET EN PARTICULIER AUX TERRAINS LOURDS.

LES SYLVINIQUES, AU CONTRAIRE, SONT RESERVEES AU SOLS LEGERES OU BIEN POURVUS EN CHAUX

Peinture

En vente à nos bureaux, 2, rue Scribe, peinture « Philofer », en bidons de 5 et 2 kilos, spéciale pour machines agricoles, métaux et tous matériaux.

PRIX :

Le bidon de 5 kilos, en rouge, le kilo, 11 fr. 50 ; autres couleurs, le kilo, 11 fr. 30.	
La boîte de 2 kilos, en rouge, la boîte, 23 fr. 50 ; autres couleurs, la boîte, 18 fr. 70.	
Remise à nos adhérents.	
Aucune commande ne sera expédiée par chemin de fer. Ces marchandises devront être prises à nos bureaux.	

SULFATE DE CUIVRE

Nous cotons actuellement et sauf variations :

Anglais.....	264 fr.
Français ou Belge.....	259 »

les 100 k^g sur wagon ou pris à Nantes

CHAUX POUR L'AGRICULTURE

CHAUX DE MONTJEAN
Grosse chaux en belles pierres blanches..... 105 »

Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champtocé et par 8.000 kilos minimum.

Chaux blutée pour amendements..... 125 »

Fleur de chaux blutée pour vigne..... 140 »

Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 kilos facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois.

La chaux blutée peut être livrée en sacs papier « Kraft » à 3 épais, très résistants, pouvant contenir 45 kilos de chaux.

ACHETEZ TOUS LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX



NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPERATIVE a payé les blés entre :

155 fr., suivant qualité et poids spécifique, départ gares grands réseaux.

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :

Farine.....	228 à 230
Blé moralement sans ail.	
base 72 k ^g réversibles.....	154 à 156
base 74 k ^g réversibles.....	158 à 160
Sans ail, 1 à 2 fr. de plus.	
Avoines grises ou noires.....	77
Avoines bigarrées.....	67
Sarrasin (Bretagne).....	76
— (Loire-Inf.).....	78
Orge.....	74 à 77
Son.....	63
Seigle.....	73
Mais Plata.....	76 50
Mais Indo-Chinois.....	78

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieu de production.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :	
Paille de blé bottée.....	260 à 265
Paille de blé pressée.....	255 à 260
Paille d'avoine pressée.....	240 à 245
Paille d'orge pressée.....	230 à 235
Foin.....	210 à 245

Cours des Vins

Muscadet 1930 1 ^{er} choix.....	750 à 830
Muscadet — 2 ^e —.....	630 à 750
Gros-Plant 1930.....	375 à 450
Neah.....	250 à 325

Cours du Bétail

MARCHE AUX BESTIAUX

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 4^e décembre 1930

On cote le demi-kilo :

VEAUX : 389. — 1 ^{re} qual., 8,50 à 9,50 ; 2 ^e qual., 7,50 à 8,50 ; 3 ^e qual., 6,50 à 7,50.	
BŒUFS : 9. — Devant : 1 ^{re} qual., 5,25 à 5,50 ; 2 ^e qual., 4 fr. à 4,50 ; 3 ^e qual., 3 fr. à 3,50. — Derrière : 1 ^{re} qual., 5,25 à 6 fr. ; 2 ^e qual., 4,25 à 4,75 ; 3 ^e qual., 2,75 à 3,75.	
MOUTONS : 230. — 1 ^{re} qual., 9 à 10 fr.	

PRIX DU KILO SUR PIED

BŒUFS. — Plus bas, 2,75 ; plus haut, 6 fr. ; prix moyen, 4,87.	
VACHES. — Prix moyen, 4 fr. VEAUX (suivant qualité). — Plus bas, 6,50 ; plus haut, 9,50 ; prix moyen, 8 fr.	
MOUTONS. — Plus bas, 9 fr. ; plus haut, 10 fr. ; prix moyen, 9,50.	

COURS DES BOIS SUR PIED

(Bretagne, Normandie, Touraine)

Bois feuillus. — Ancia, 100 à 125 ; châtaignier, 80 à 150 ; chêne : p. choix, qual. menuiserie, 80 à 120, 120 à 200 ; 120 à 160, 140 à 280 ; 160 et plus, 225 à 400 ; deux. choix, charpente, 80 à 120, 90 à 120 ; 120 à 160, 110 à 160 ; 160 et plus, 140 à 250 ; chêne champêtre, 80 à 300 ; frêne, charbonnage, 160 à 200 ; de taillis, futaie : 80 à 120, 65 à 90 ; 120 à 160, 80 à 120 ; 160 et plus, 110 à 140 ; mérisier, 75 à 100 ; noyer : 100 à 150 ; 250 à 400 ; 150 à 200, 300 à 550 ; 200 et plus, 400 à 700 ; orme franc, 60 à 130 ; tortillard, 80 à 150 ; peuplier, qual. déroulage, 120 à 160 ; qual. sci-

ge, 100 à 160 ; qual. emballage, 50 à 70 ; bois de mines feuillus, 10 à 25 ; bois feu ronds (st. boulange), 30 à 40 ; bois feu ronds (st. s. coupe), 20 à 35 ; bois feu quartiers (st. s. coupe), 35 à 45 ; bois feu charbonnette (s. coupe), 15 à 25 ; charbon (la tonne), 425 à 450.

Bois résineux. — Epicéa, charpente, 90 à 125 ; pin maritime (sciage), 40 à 60 ; (mines), 35 à 50 ; pin Sylvestre et noir d'Autriche, sciage, 50 à 70 ; poteaux, 90 à 110 ; mines, 40 à 60 ; papier, 35 à 50 ; sapin, sciage menuiserie, 90 à 125 ; charpente, 80 à 110.

COOPERATIVE

Huiles de Table

Extra « Calvé », par 15 litres, 8 fr. 50 le litre franc, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.

Extra « La Délicate », 10 lit., 75 fr. franco ; 5 lit., 38 fr. franco.

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur..... 355 »

Savon blanc extra silicaté..... 375 »

Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.

Savon blanc extra, 72 %, « Croix d'Or », en barre, 372 » en morceaux de 500 gram. 375 »

Les 100 k., départ Nantes.

Charbens

Nous consulter

Pétroles et Essences

Pétrole ordinaire, en bidons..... 185 fr.

Essence poids lourd, bidons de 50 litres..... 190 »

Essence Tourisme, bidons de 50 litres..... 200 »

Pétrole blanc cristal en caisses..... 97 50

Essence poids lourds..... 100 »

Essence tourisme..... 105 »

Les emballages facturés sont repris au même prix s'ils sont en bon état.

HIVER 1930-1931

Belation rapide d'après-midi en fin de semaine

PARIS-LA BAULE

Paris-Quai d'Orsay, départ 15 h. 50

La Baule, arrivée 0 h. 25.

Train rapide 1^{er} et 2^e classes Paris-Saint-Nazaire

(Wagon-Restaurant

Paris-Saint-Pierre-des-Corps)

Autocar Saint-Nazaire-La Baule

Le service fonctionne les samedis et veilles de fêtes du 4 octobre 1930 au 27 juin 1931 inclus.

Il dessert également Saint-Marc, Sainte-Marguerite et Pornichet, sur demande des voyageurs.

Les voyageurs de la localité de Saint-Nazaire sont acceptés dans l'autocar contre paiement de leur place et dans la mesure des places disponibles.

Pour tous renseignements s'adresser : Aux Agences de la C^{ie} d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, et 126, boulevard Raspail, à Paris ;

Aux gares de Paris-Quai d'Orsay et de Saint-Nazaire ;

Aux principales Agences de Voyages.

Sacs à Grains

En jute 1^{er} choix :

135x70 cm, poids 800 gram.	7 45
122x60 — — — — — 620 —	6 »
122x60 — — — — — 610 —	5 95
135x68 — — — — — 1.100 —	9 10

Prix nets et franco P. V. gares Loire-Inférieure par 25 sacs.

Pour le Morbihan et la Vendée, majoration de 0 fr. 75 par sac.



MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Bœuf. — Le demi-kilo : 1^{re} caté., 7 à 12 fr. ; 2^e caté., 3 à 4,50 ; 3^e caté., 2,50 à 3 fr.

Vœuf. — Le demi-kilo : 1^{re} caté., 7 à 11 fr. ; 2^e caté., 7 à 8 fr. ; 3^e caté., 4 à 6,50.

Mouton. — Le demi-kilo : 1^{re} caté., 8 à 9 fr. ; 2^e caté., 7 à 8 fr. ; 3^e caté., 5 à 6 fr.

Porc. — Le demi-kilo : 7,25 à 8,75.

Beurre. — Le demi-kilo : 8,50 à 10 fr.

Oufs. — La douzaine : 10 à 11 fr.

Lapins. — Le demi-kilo : 6,50 à 6,75.

Poulets. — Le demi-kilo : 8 à 8,50.

ANCIENS

Poulets, la paire, 25 à 40 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 20 fr. ; oies, le demi-kilo, 5 fr. ; pigeons, la paire, 10 à 12 fr.

Beurre, le kilo en gros, 15,50 à 16 fr. ; au détail, 16,25 à 16,50 ; œufs, la douz., 9 à 10.

Bœufs de travail, 26 à 30 fr. ; veaux, 33 à 40 fr. ; canards, 28 à 34 fr. la couple ; oies grasses, la pièce, 32 à 38 fr. (environ) ; canards, la pièce vivante : lapins domestiques, 13 à 18 fr. la pièce (6 à 6,25 le kilo vivant).

Bœufs de travail, 26 à 30 fr. ; veaux, 33 à 40 fr. ; canards, 28 à 34 fr. la couple ; oies grasses, la pièce, 32 à 38 fr. (environ) ; canards, la pièce vivante : lapins domestiques, 13 à 18 fr. la pièce (6 à 6,25 le kilo vivant).

Bœufs de travail, 26 à 30 fr. ; veaux, 33 à 40 fr. ; canards, 28 à 34 fr. la couple ; oies grasses, la pièce, 32 à 38 fr. (environ) ; canards, la pièce vivante : lapins domestiques, 13 à 18 fr. la pièce (6 à 6,25 le kilo vivant).

Bœufs de travail, 26 à 30 fr. ; veaux, 33 à 40 fr. ; canards, 28 à 34 fr. la couple ; oies grasses, la pièce, 32 à 38 fr. (environ) ; canards, la pièce vivante : lapins domestiques, 13 à 18 fr. la pièce (6 à 6,25 le kilo vivant).

Bœufs de travail, 26 à 30 fr. ; veaux, 33 à 40 fr. ; canards, 28 à 34 fr. la couple ; oies grasses, la pièce, 32 à 38 fr. (environ) ; canards, la pièce vivante : lapins domestiques, 13 à 18 fr. la pièce (6 à 6,25 le kilo vivant).

Bœufs de travail, 26 à 30 fr. ; veaux, 33 à 40 fr. ; canards, 28 à 34 fr. la couple ; oies grasses, la pièce, 32 à 38 fr. (environ) ; canards, la pièce vivante : lapins domestiques, 13 à 18 fr. la pièce (6 à 6,25 le kilo vivant).

Bœufs de travail, 26 à 30 fr. ; veaux, 33 à 40 fr. ; canards, 28 à 34 fr. la couple ; oies grasses, la pièce, 32 à 38 fr. (environ) ; canards, la pièce vivante : lapins domestiques, 13 à 18 fr. la pièce (6 à 6,25 le kilo vivant).

Bœufs de travail, 26 à 30 fr. ; veaux, 33 à 40 fr. ; canards, 28 à 34 fr. la couple ; oies grasses, la pièce, 32 à 38 fr. (environ) ; canards, la pièce vivante : lapins domestiques, 13 à 18 fr. la pièce (6 à 6,25 le kilo vivant).

Bœufs de travail, 26 à 30 fr. ; veaux, 33 à 40 fr. ; canards, 28 à 34 fr. la couple ; oies grasses, la pièce, 32 à 38 fr. (environ) ; canards, la pièce vivante : lapins domestiques, 13 à 18 fr. la pièce (6 à 6,25 le kilo vivant).